



MASSIF CENTRAL
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



Compte rendu du comité de suivi
du programme opérationnel interrégional FEDER
et de la convention interrégionale de massif
du 25 mai 2018 à Lezoux, Puy-de-Dôme

Membres présents : ALAZARD Vincent, Vice-Président du départemental de l'Aveyron, BILLANT Jacques, Préfet du Puy-de-Dôme, BONNEFOY Jean-Yves, Vice-président du département de la Loire, CONAN Philippe, IPAMAC - Représente Catherine MARLAS, FERRAND Emmanuel, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, GOMEZ Frédérique, Commissaire CGET Massif central, LEYCURAS Yves, SPORT-MAC, MAILLOLS Aurélie, Vice-présidente Région Occitanie, MURGIA Andrea, Rapporteur géographique - Commission européenne, POUZADOUX Véronique, Conseillère départementale de l'Allier,

Autres participants : ADRIEN Eric, Conseil départemental du Gard, , ANDRIEUX Jacqueline, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes, ANTUNES Thomas, GIP Massif central, AUDHUY Véronique, Région Nouvelle-Aquitaine, AUGEREAU Eric, CGET Massif central, BAUDRY Yannick, Conseil départemental de la Nièvre, BERNARD Vincent, Région Auvergne-Rhône-Alpes, , BLANC Jean-Marie, Région Nouvelle-Aquitaine, BOISSINOT Marion, GIP Massif central, , BUTEAU Danièle, DDT de la Nièvre, CAZAL Bertrand, CGET Massif central, COSTE Pauline, GIP Massif central, DECAMPS Mélanie, GIP Massif central, FOIX Sylvaine, Conseil départemental de la Corrèze, , GUERIN Jean-Paul, IPAMAC, HANNAH Caroline, GIP Massif central, JAVOUREZ Annick, Conseil départemental de la Lozère, LECOMTE Alexandra, GIP Massif central, MANY Guillaume, GIP Massif central, MATHE Eric, Conseil départemental de la Creuse, MELAC Pierre-Emmanuel, GIP Massif central, OZIOL Christine, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes, PROUHEZE Nathalie, GIP Massif central, ROUSSAT Anne, Conseil départemental de l'Allier, RUSS Christophe, CGET Massif central, SABOURIN Mathieu, TERRITEO, TARANTOLA Franck, CGET Massif central, TOURNADRE Christian, CGET Massif central, TRANAIN Françoise, Région Occitanie

Ordre du jour

1. Introduction par les coprésidents
2. **Rapport annuel de mise en œuvre 2017 du POI FEDER pour validation**
3. **Etat d'avancement des programmes Massif central**
4. **Présentation des résultats de l'évaluation de mise en œuvre des programmes**
5. Communication pour validation
6. Calendrier

Mme Marie-France Marmy, première adjointe au maire de Lezoux accueille les participants et excuse Monsieur le Maire, retenu par ailleurs.

M. Jacques Billant, préfet du Puy-de-Dôme, représentant M. le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordonnateur de massif, empêché et Mme Aurélie Maillols, représentant Mme Carole Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie, coprésident le comité de suivi.

La séance est ouverte à 09h30.



**MASSIF
CENTRAL**
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



M. le préfet remercie Mme Marie-France Marmy, première adjointe au maire de Lezoux pour son accueil et Mme Gateau, directrice du musée de la céramique qui accueillera les participants l'après-midi. Il remercie tout particulièrement M. Andrea Murgia, représentant la Commission européenne, dont c'est le premier comité de suivi des fonds Massif central, ainsi que les membres du comité de suivi présents et le cabinet Territéo.

Un nouveau comité de massif a été installé le 9 mars 2018. Ce comité a une réelle volonté d'insuffler un nouveau dynamisme pour cette deuxième partie de programmation et en prévision du post 2020 qu'il convient de construire ensemble dès maintenant.

Il redit qu'un travail doit être engagé pour la clause de revoyure d'ici la fin de l'année. Les trois commissions spécialisées (espace et urbanisme, développement des produits de montagne, transport et mobilité) ont été installées et **se sont déjà emparées de la réflexion.** L'objectif est de définir, redéfinir, conforter les outils de façon à répondre au mieux aux besoins des territoires dans le cadre des orientations du comité de massif.

Les taux de programmation accusent des retards plus ou moins importants, qui peuvent en partie être expliqués par le lancement des programmes 2014-2020 en période de réforme institutionnelle en France. La deuxième partie de programmation (2018-2020) devrait être plus efficace et dynamique, les acteurs des territoires maîtrisent mieux les outils et les régions sont désormais organisées.

Aurélie MAILLOLS, vice-présidente du GIP Massif central, remercie Mme Marie-France Marmy, première adjointe au maire de Lezoux, pour son accueil enthousiaste. Elle indique que l'objectif de l'**autorité de gestion du programme opérationnel interrégional (POI) Massif central** est de se donner les moyens humains nécessaires pour atteindre l'**objectif d'évitement du dégageant d'office de fin 2018.** Ainsi, le recrutement d'un chargé de mission Bois est en cours au sein du GIP et une partie du temps de travail d'un chargé de mission de la Région Occitanie est mis à disposition sur la thématique de la biodiversité. Elle indique que le POI est un programme qui fonctionne bien et que la volonté de la Présidente Carole Delga est de mettre en place les moyens pour que cela continue.

Andrea MURGIA, rapporteur géographique de la Commission européenne, remercie Monsieur le Préfet et Madame la vice-présidente pour l'accueil qui lui est fait. Il souhaite travailler collectivement pour résoudre les difficultés rencontrées concernant l'avancement du programme. Il indique avoir déjà commencé à travailler avec l'autorité de gestion, la réunion technique s'étant tenue la veille à Clermont-Ferrand. Il indique que le système d'évaluation du programme Massif central est trop ambitieux et que certains indicateurs pourraient être revus à la baisse.

Aurélie MAILLOLS propose de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour pour soumettre en priorité au comité de suivi l'approbation de la modification du POI avant que Monsieur le Préfet quitte la séance en raison d'autres obligations.



I/ Rapport Annuel de Mise en Œuvre

Mélanie Decamps, chargée de mission du GIP Massif central, présente le rapport annuel de mise en œuvre du programme opérationnel interrégional : Informations clés sur la réalisation du programme, état d'avancement par axe, problèmes qui entravent la mise en œuvre du PO.

Bilan 2017 :

- Programmation : 6 comités, 93 dossiers programmés et 4,3 millions d'euros de FEDER attribués,
- Paiements : 67 demandes de paiements reçues correspondant à 1, 5 millions de FEDER,

Avancement global au 31/12/2017 :

- Taux de programmation : 41,08% (16 560 184€ FEDER),
- Paiements : 2 289 504€ de FEDER payés soit un montant supérieur au seuil du dégageement d'office pour 2017.

Différents éléments de contexte sont évoqués : la redéfinition des dispositifs d'intervention des cofinanceurs, la stabilisation du partenariat Massif central, le turn-over au sein du GIP (Directrice, transformation d'un poste d'instructeur en poste de gestionnaire) et des Régions (référents Massif).

Un état d'avancement des indicateurs est présenté. Les cibles 2023 semblent atteignables. En revanche, les valeurs intermédiaires 2018 sont trop élevées. Il est nécessaire de les revoir en particulier en prévision de l'examen de la performance qui aura lieu en 2019. Pour cela, une révision est en cours. Ce travail est mené en lien avec Andréa MURGIA auquel une note informelle a été adressée présentant les modifications demandées.

Un état d'avancement des contrôles réalisés en 2017 est présenté : 3 contrôles d'opération avec correction forfaitaire, 10 contrôles qualité gestion et 55 contrôles de conformité. Les principales difficultés rencontrées sont liées à l'interprétation des règles, la piste audit de l'appel à projets « Relever le défi démographique » et la lourdeur administrative.

La présentation du rapport annuel de mise en œuvre n'appelle pas de réaction de la part des membres du comité de suivi.

Le rapport annuel de mise en œuvre 2017 est adopté.

II/ Etat d'avancement des programmes.

Nathalie PROUHEZE, directrice du GIP Massif central détaille l'avancement du POI FEDER pour chaque axe.

A la date du comité de suivi, 292 dossiers et plus de 17 millions d'euros de FEDER ont été programmés soit un taux de programmation de près de 43% ce qui, à ce stade, reste un bon niveau de programmation.



L'avancement par axe est variable : bon avancement pour les axes 3 (accueil-innovation) et 1 (tourisme de pleine nature et dans une moindre mesure biodiversité) et retards sur l'axe 2 (Bois).

En termes de répartition par type de financements, 59% des cofinancements (tous financeurs confondus) sont programmés. Les Régions ont apporté des financements à hauteur de 3 489 140€, l'Etat à hauteur de 3 607 268€ et les Départements, 968 876€.

Il est rappelé que le risque de dégageant d'office reste réel en 2018 et que le « stock » de dossiers devra être traité avant la fin d'année.

Aurélié Maillols indique que des mesures sont prises pour atteindre l'objectif : renforcement des moyens humains et relance de l'animation sur les thématiques biodiversité et bois.

Jacqueline Andrieux, chargée de mission Massif central au SGAR Auvergne-Rhône-Alpes, détaille l'avancement de la CIMAC pour chaque axe.

Madame Véronique POUZADOUX, conseillère départementale de l'Allier demande s'il y a un chiffrage et une vision plus globale concernant l'intervention des Départements.

Christian Tournadre, commissaire-adjoint, répond qu'un travail est engagé sur ce sujet et que la participation des Départements sera nécessaire.

Monsieur le Préfet insiste sur l'importance de la participation des Départements et des Régions.

III/ Demande de modification du POI

Mélanie Decamps indique qu'une nouvelle version de la note présentant les demandes de modifications du POI a été arrêtée la veille du comité de suivi lors de la réunion technique avec Andréa MURGIA en vue de la demande formelle qui devra être adressée à la Commission européenne avant le 30 juin 2018. Les points principaux sont les suivants :

Globalement, trois types de modifications sont proposées : les modifications liées aux catégories de région, l'ajustement des valeurs intermédiaires des indicateurs du cadre de performance, l'actualisation des modalités de calcul des indicateurs de résultats.

La modification principale concerne l'indicateur financier du cadre de performance : au démarrage du programme, il a été estimé à hauteur de 30% des dépenses certifiées à la fin de l'année 5 du programme (fin 2018). Or, cet objectif est très au-delà du seuil de dégageant d'office à la même date. Il est donc proposé de rapprocher de la valeur de l'indicateur financier du seuil du dégageant d'office. Le comité de suivi donne mandat à l'autorité de gestion pour procéder au calcul d'ajustement de cet indicateur et à sa ventilation par axe du POI.



Par ailleurs, il est indiqué que si cela s'avère nécessaire, des modifications de fond concernant le programme pourront être demandées fin 2018- début 2019 notamment sur les thématiques les plus en retard (biodiversité et bois) en lien avec la revoyure de la convention interrégionale de massif, principal cofinanceur du POI.

Les demandes de modifications du programme opérationnel interrégional concernant les indicateurs du cadre de performance sont adoptées par le comité de suivi qui donne mandat à l'autorité de gestion pour procéder à la demande officielle auprès de la commission européenne en juin 2018.

IV/ Présentation de l'évaluation par Teritéo

Mathieu Sabourin, directeur associé du cabinet Teritéo, présente les résultats de l'évaluation de mise en œuvre du programme opérationnel interrégional et de la convention interrégionale de massif.

Les recommandations issues de ces travaux sont les suivantes :

- Engager les travaux sur la « revoyure » de la CIMAC
- Etudier la possibilité d'une révision sur l'axe 2 du POI FEDER
- Préparer la revue de performance FEDER
- Renouveler la stratégie d'animation
- Renforcer des outils de communication
- S'appuyer sur le retour d'expérience pour améliorer la coordination technique
- Renforcer les moyens pour le traitement des demandes de paiements.

Frédérique GOMEZ, commissaire de massif, indique que les groupes thématiques sont une nécessité, et que la politique d'aménagement doit remonter des territoires plutôt qu'être une politique descendante.

Nathalie PROUHEZE indique que sur l'axe dédié au bois (axe 2 du POI), les investissements peuvent être soutenus. En revanche, la contrainte d'intervention est surtout liée aux lignes de partage avec les autres programmes (FEADER ou programmes FEDER régionaux).

Jean-Marie BLANC, Directeur de la mission des programmes interrégionaux à la Région Nouvelle-Aquitaine, insiste sur le fait que l'évaluation a été un travail collaboratif. Cela a permis d'enrichir les analyses et d'ajuster certains points. A présent, un rythme plus serein peut être espéré suite à la réorganisation des collectivités territoriales. Le travail concernant l'animation est important. Il faut s'interroger sur le travail que l'on souhaite effectuer auprès des porteurs de projets et notamment apporter une clarification sur les dépôts de dossiers présentés auprès des différentes instances. Par ailleurs, en ce qui concerne les appels à proposition, il faut des règles qui répondent surtout aux critères de sélection du programme opérationnel.

Vincent ALAZAR, Conseiller départemental de l'Aveyron intervient pour souligner que l'accès aux financements est complexe en particulier pour les petites structures qui manquent parfois d'ingénierie.



Sur la thématique du bois, Emmanuel FERRAND signale que certains Massifs ont déjà écrit des feuilles de route et qu'il faut s'en inspirer. Il souligne que les acteurs sont volontaires et que des recrutements sont en cours en Régions et au sein du GIP.

VI/ Communication

Nathalie PROUHEZE présente le plan de communication du POI qui est traduit sous forme de fiches actions annuelles dans la continuité du plan présenté les années passées (mais peu mis en œuvre en 2017).

Les actions sont ciblées en direction des bénéficiaires potentiels et conjointes avec la CIMAC.

Les trois fiches actions pour 2018 sont :

- Les réunions d'information sur les programmes,
- L'organisation d'un événement annuel des programmes qui se tiendra le 11 juin dans le Morvan,
- La production d'une newsletter à partir du site internet www.massif-central.eu.

VI/ Calendrier

- **1er juin** : Comité de sélection technique de l'appel à projets Accueil (42 candidatures reçues)
- **11 juin** : Réunion d'information sur les programmes Massif central dans le Morvan et ouverture du tronçon Morvan de la GTMC
- **Mi-juillet** : Comité de programmation et assemblée générale du GIP
- **Début octobre** : comité de programmation
- **Octobre-novembre** : réunions d'information locales organisées avec l'appui des Départements
- **Décembre** : comité de programmation et comité de suivi

Pour la Présidente du GIP Massif central,
La Vice-Présidente du Conseil régional
d'Occitanie,
1^{ère} Vice –Présidente du GIP Massif central,

Aurélie MAILLOLS

Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,

Jacques BILLANT